

BON DE COMMANDE : PARTENARIAT 2025

Nom de l'activité :

Représentée par :

Adresse du siège social :

Code postal et ville :

Téléphone :

E-mail :

Type d'activité	Tarifs TTC	Quantité	Montant
Aire naturelle	150 €		
Campings jusqu'à 499 emplacements à partir de 500 emplacements	300 € 400 €		
Hôtels et Résidences de tourisme jusqu'à 40 chambres à partir de 41 chambres	150 € 300 €		
Agence immobilière	200 €		
Restaurants, producteurs, cavistes, domaines, activités de loisirs et de services	100 €		
Chambres d'hôtes (labellisée ou référéncée) de 1 à 2 chambres de 3 à 5 chambres	60 € 100 €		
Meublés de tourisme (labellisé ou classé)	60 €		
Prestataires hors Agglomération Béziers Méditerranée (Ne doit pas faire concurrence à un prestataire dans l'agglomération)	150 €		
Total 1			

PERSONNALISEZ VOTRE OFFRE...

Options	Tarifs TTC	Quantité	Montant
Pack photos - 10 photos (en haute définition)	90€ au lieu de 210€		
Visite virtuelle 360° de votre établissement/hébergement	216€ au lieu de 432€		
Vidéo promotionnelle de 2 minutes de votre établissement/hébergement (2 formats différents)	477€ au lieu de 954€		
Accès au Channel Manager d'Elloha (abonnement "Startup")	0€* au lieu de 24€/mois		
Vendez le "Cartoville" - numéro spécial Béziers Méditerranée	5 € (l'unité) au lieu de 8.95€		
Total 2			
Total 1 + 2			

* Uniquement la première année

DATE : ... / ... / ...

SIGNATURE :

Et/ou cachet, précédée de la mention "lu et approuvé"

MOYENS DE PAIEMENT

Par virement : RIB Office de Tourisme Béziers Méditerranée - Régie de recettes

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	34000	00002004368	10	TPMONTPELLIER

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76 1007 1340 0000 0020 0436 810						
						BIC (Bank Identifier Code)
						TRPUFRP1

Par chèque : (à l'ordre de : régie de recettes OTBM)

A envoyer à : Office de Tourisme Béziers Méditerranée - 1 avenue du Président Wilson - 34500 Béziers

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT
OU DE RETOURNER VOTRE BON DE COMMANDE**

Magali Catala
magalicatala@beziers-mediterranee.com
06 79 37 41 08

EN SAVOIR PLUS
SUR LE PACK
PARTENAIRE 2025



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de vente des packs partenaires 2025 entre l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée (l'OTBM), situé au 1 avenue du président Wilson - 34500 BÉZIERS - ci-après dénommé « l'éditeur » et une personne morale ou physique - ci-dénoté "le partenaire". Toute souscription d'un bon de commande 2025 par « le partenaire » implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2025 et des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Présentation du PACK PARTENAIRES 2025

Seuls les prestataires ayant rempli et signé la partie PACK PARTENAIRE au recto de ce document seront considérés comme partenaires officiels de l'OTBM pour l'année 2025.

Article 3 : Tarifs

Les tarifs 2025 des packs partenaires sont exprimés en Euros, sont TTC et détaillés au recto de ce document. « L'éditeur » se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les packs partenaires 202 seront facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la remise de ce document à l'OTBM (en main propre, par mail ou par courrier). Ces tarifs sont assujettis à une TVA de 20% depuis le 1er janvier 2014.

Article 4: Conditions de paiement et délai

« Le partenaire » peut effectuer le paiement de sa commande :

- Soit lors de la signature du bon de commande, par chèque à l'ordre de la RÉGIE RECETTES OTBM (une facture acquittée sera envoyée des réception)
- Soit à réception de la facture due, par chèque à l'ordre de la RÉGIE RECETTES OTBM ou par virement bancaire (voir rubrique "MOYENS DE PAIEMENT" ci-dessous). Le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée

Article 5 : Annulation-Modification

Aucune modification ou annulation du bon de commande ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et en respectant un délai de préavis de 5 jours ouvrés avant la date limite déterminée par « l'éditeur ». Le défaut de respect de ce préavis entraînera la facturation par « l'éditeur » de la totalité des commandes.

Article 6 : Éléments techniques

PACKS PARTENAIRES : Attention, seuls les partenaires ayant mis à jour leurs données via la base de données TOURINSOFT mis en place par l'OTBM pourront prétendre à l'ensemble des avantages et services proposés dans les Packs. Un mail et des rappels sont envoyés par l'OTBM à l'ensemble des prestataires touristiques de son territoire de compétence en fin d'année civile afin de leur demander d'effectuer cette mise à jour avant l'année suivante. Ces données permettent d'alimenter tous les supports de communication de l'OTBM (brochures, agendas, site internet, applications, etc.).

Article 7 : Droit applicable - Litige

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement amiable et positif, sera de la compétence du Tribunal Administratif de Montpellier.